



**COMPOSITION DES JURYS
UFR Sciences Humaines
Année universitaire 2017-2018**

Le Président de l'Université de Bourgogne

VU le Code de l'Education, notamment article L. 712-2 (5°) ;
VU l'arrêté du 1^{er} aout 2011 relatif à la Licence ;
VU l'arrêté du 18 avril 2017 accréditant l'Université de Bourgogne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
VU la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne en date du 17 décembre 2014 prévoyant que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les directeurs des composantes ;
VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne le 25 septembre 2017 ;

ARRETE

Article 1 :

Le jury de la **Licence Sciences Humaines et Sociales mention HISTOIRE** est ainsi constitué pour l'année universitaire 2017-2018 :

Licence 1	Licence 2	Licence 3
Président : Stéphane GACON	Président : Christian STEIN	Président : Hervé MAZUREL
Membres :	Membres :	Membres :
Philippe BLANC	Benoît CARITEY	Philippe BLANC
Thomas BOUCHET	Thomas BOUCHET	Martine CLOUZOT
Romain CASTELLES	Martine CLOUZOT	Hervé DUCHENE
Martine CLOUZOT	Arnaud FOSSIER	Arnaud FOSSIER
Mireille CONIA	Stéphane GACON	Stéphane GACON
David EL KENZ	Valérie GACON	François JARRIGE
Julie FEN-CHONG	François JACQUIN	Perrine KOSSMANN
Vincent FORGEOT	Perrine KOSSMANN	Sabine LEFEBVRE
François JACQUIN	Arnaud MAZOYER	Dominique LE PAGE
François JARRIGE	Hervé MAZUREL	Bruno LEMESLE
Anne JÉGOU	Hervé MOUILLEBOUCHE	Arnaud MAZOYER
Perrine KOSSMANN	Philippe SALVADORI	Hervé MOUILLEBOUCHE
Hervé MOUILLEBOUCHE	Xavier VIGNA	Philippe POIRRIER
Alain RAUWEL	Laurent-Henri VIGNAUD	Philippe SALVADORI
Isabel RIVAS		Christian STEIN
Xavier VIGNA		Jean VIGREUX
Laurent-Henri VIGNAUD		

Article 2 :

Le présent arrêté est publié par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'UFR Sciences Humaines et sur le site internet de l'UFR Sciences Humaines.

Fait à DIJON, le jeudi 30 novembre 2017



Le Directeur de l'UFR Sciences Humaines

Philippe SALVADORI